

## DES OVINS

Dans les élevages spécialisés viande, l'éleveur a sélectionné des races pour leurs qualités bouchères. Les agneaux sont élevés dans l'exploitation où ils sont nés. Ils têtent le lait de leur mère jusqu'au sevrage. Cette production concerne 4 500 000 brebis dites allaitantes et plus de 68 000 exploitations. Selon les régions, l'élevage des ovins viande est conduit en plein air ou en bergerie. Dans les zones de montagne, les ovins peuvent être gardés en bergerie l'hiver et conduits dans les estives l'été. Les races ovines françaises sont très bien adaptées à leur terroir. Les races d'herbage comme le Vendéen, le Charollais ou le Texel se retrouvent dans les grandes zones herbagères de l'ouest et du nord de la France. Les races précoces comme l'île de France ou le Berrichon du Cher sont plutôt

élevées en bergerie, et les races rustiques comme le Blanc du Massif Central ou la Préalpes du sud sont adaptés au climat rigoureux et au relief escarpé des zones de montagne. Ce sont ces dernières que l'éleveur fait transhumérer l'été.

Pour les éleveurs, il existe de très nombreuses façons de produire un agneau. Cela va de la production totalement à l'herbe, aux agneaux engraisés totalement en bergerie. Entre ces deux systèmes d'exploitation, d'autres, intermédiaires, sont possibles. C'est ainsi que la France produit des agneaux d'herbe et des agneaux de bergerie.



### Les grandes catégories des races ovines

- **Les races d'herbage** : de grand format, bien conformées, robustes et prolifiques, elles permettent la production d'agneaux nés au printemps.
- **Les races précoces** : de grand format, très bien conformées, à fort potentiel de croissance, elles sont élevées pour la production d'agneaux de bergerie.
- **Les races rustiques** : bien adaptées aux conditions difficiles de climat, de relief et de végétation, elles sont de format moyen.
- **Les races laitières** : de format moyen, elles sont bonnes laitières et faciles à traire.
- **Les races prolifiques** : elles sont utilisées en croisement avec d'autres races.
- **Les races Mérinos** : leurs qualités majeures sont leur laine et leur rusticité. Elles bénéficient d'une sélection orientée vers la viande.

3

**laViande**  
DES MÉTIERS, UNE PASSION

**interbev**  
INTERPROFESSION  
BÉTAIL & VIANDE

**INTERBEV** est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin et équin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.

Plus d'infos sur  
**la-Viande.fr**

FEMININ - Juin 2007 - Crédit photos : CIV (G. Humbert) - SDVF

## L'élevage des Ovins

**laViande**  
d'agneau  
DES MÉTIERS, UNE PASSION



2

## L'ÉLEVAGE

**En France, l'élevage des ovins est tourné vers la production de viande ou de lait. La viande ovine consommée sur notre territoire est, le plus souvent, une viande issue d'animaux jeunes, âgés de moins de 6 mois. Les ovins sont présents partout en France, soit en élevages spécialisés, soit en complément d'autres productions. L'élevage ovin repose sur la diversité. Diversité des races, des régions d'élevage et des systèmes de production, ce qui permet à la viande ovine d'être consommée en toutes saisons.**

### La famille des ovins

- **Les agneaux** sont des mâles (agneaux) ou des femelles (agnelles) de moins de 12 mois.
- **Les béliers** sont des mâles reproducteurs de plus de 12 mois.
- **Les brebis** sont des femelles reproductrices de plus de 12 mois.
- **Le mouton** désigne l'espèce ovine en général.

### La viande ovine

- **La viande d'agneau** est issue d'animaux de moins de 12 mois.
- **La viande de mouton** est issue d'animaux de plus de 12 mois.

### L'organisation de l'élevage en France

Les systèmes d'élevage varient d'une région à l'autre, en fonction de la structure des exploitations, du climat, du relief et aussi des races : plus de 40, répertoriées en France et classées en 6 grandes catégories selon leurs aptitudes.

L'élevage ovin français s'articule autour de 2 filières : **la viande et le lait**.

Comme pour toutes les femelles de mammifères, chez la brebis, la naissance d'un ou plusieurs agneaux déclenche la production de lait. Celui-ci est utilisé pour la fabrication des fromages ou pour nourrir les agneaux.

La France a une forte tradition fromagère. Le fromage de brebis y tient tout naturellement sa place. Dans les élevages laitiers, essentiellement présents dans le rayon de Roquefort (Aveyron, Lozère et Tarn), les Pyrénées

Atlantiques et en Corse, les agneaux sont issus de races laitières comme la Lacaune, la Basco-Béarnaise, les Manech ou la race Corse. Le lait produit par les brebis permet la fabrication des fromages régionaux. Les agneaux sont nourris après quelques jours d'allaitement maternel avec un aliment d'allaitement à base de poudre de lait et sont vendus, non sevrés, aux alentours de 45 jours, à Noël ou à Pâques. Les agneaux de lait, encore appelés agneaux légers, constituent, pour l'éleveur, une source de revenus complémentaires. Cette production concerne 1 300 000 brebis dites laitières et plus de 5 000 exploitations.





## UNE ALIMENTATION VÉGÉTALE, ADAPTÉE ET SÉCURISÉE

Les ovins sont des herbivores ruminants. À l'âge adulte, leur estomac, composé de 4 compartiments, leur permet d'assimiler la cellulose et les autres fibres contenues dans les végétaux.

Quel que soit leur mode d'élevage, les ovins élevés en France reçoivent toujours **une alimentation à base de végétaux** qui doit couvrir les besoins de l'animal. L'éleveur adapte les rations selon l'âge et la période de vie (gestation, lactation, croissance...) de ses animaux. Dans les élevages spécialisés viande, l'agneau est, dès sa naissance, allaité



aux côtés de leur mère pâturer des fourrages verts, herbe ou luzerne. Selon les disponibilités fourragères estivales, l'éleveur peut distribuer, en complément, à ses animaux des aliments concentrés d'origine végétale et minérale. Tous les animaux doivent pouvoir boire à volonté : de l'eau propre est mise à leur disposition.

par sa mère. Selon les systèmes de production, il est sevré vers l'âge de 2 ou 3 mois pour les agneaux de bergerie, un mois plus tard pour les agneaux d'herbe.

Les agneaux élevés en bergerie, une fois sevrés reçoivent une alimentation à base de fourrage, foin ou paille, et d'aliments concentrés, céréales, tourteaux, protéagineux, luzerne déshydratée. Un complément minéral vitaminé leur est également distribué.

Les agneaux élevés à l'herbe naissent le plus souvent au printemps. Au moment du sevrage, ils peuvent,



**Une alimentation sécurisée** : afin d'éviter tout risque de contamination des ovins par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), l'utilisation de farines animales est interdite dans leur alimentation depuis 1994.

## UNE SURVEILLANCE QUOTIDIENNE

La manipulation, les soins et le transport des animaux sont les actes quotidiens de l'élevage. L'éleveur veille sur le bien-être de ses animaux car il connaît leurs comportements naturels.

Que les ovins soient élevés en bergerie ou à l'herbe, leur éleveur assure une surveillance vigilante. Ces animaux demandent beaucoup d'attention et de soins. Le rapport entre l'animal et l'homme est très étroit.

Au moment de la reproduction, pendant la gestation et surtout au moment de l'agnelage, l'éleveur veille sur ses animaux. Il peut être amené à aider des brebis à mettre



bas, à en isoler d'autres pour surveiller leur délivrance. Il est attentif à ce que les agneaux tètent le colostrum et les mères acceptent les nouveaux-nés, surtout en cas de naissances gémellaires, très courantes chez les ovins. Il est même parfois obligé de nourrir les petits au biberon.

Afin d'assurer la traçabilité, conformément à la réglementation, les éleveurs sont tenus d'identifier tous leurs animaux par la pose de boucles.

De plus, ils doivent tenir à jour un certain nombre d'informations sur

leur troupeau. Ainsi, le carnet d'agnelage répertorie toutes les



naissances, établit le lien avec la mère, et ce de façon individuelle. Le registre d'élevage permet quant à lui d'indiquer les entrées et sorties des animaux, ce qui permet à l'éleveur de connaître exactement la situation de son troupeau. Ce registre fait l'objet d'une réglementation précise. Les éleveurs sont également tenus de répertorier l'ensemble des informations sanitaires ainsi que celles liées à l'alimentation du troupeau.

Au quotidien, l'éleveur s'assure de leur nourriture, de leur abreuvement, de leur santé. Il connaît ses animaux, leur comportement, les soins à leur apporter. Les pieds des ovins sont particulièrement fragiles ; ainsi, l'éleveur vérifie l'état des onglons :

il doit régulièrement les parer et soigner les aplombs des animaux afin de prévenir les boiteries. Un animal qui boite ne peut plus se déplacer normalement, reste davantage couché et se nourrit moins bien.

Le rôle de l'éleveur est fondamental pour le bien-être de son troupeau. Lorsqu'il découvre qu'un animal est malade, il fait appel au vétérinaire pour le soigner dans les meilleurs délais.

Au début de l'été, il fait tondre ses animaux. C'est à cette période, quand ces derniers sont au pré ou en transhumance, qu'il fait les foins et récolte les céréales qui lui permettront d'assurer les réserves en aliments de l'hiver à venir, nettoie les bergeries, répare ses bâtiments et clôtures, entretient les accès et parcours.



## L'identification, premier maillon de la traçabilité

En France, depuis l'arrêté du 30 mai 1997, tous les ovins sont identifiés individuellement, ce qui a permis la mise en place de la traçabilité. Celle-ci assure le transfert d'informations sur l'origine et la catégorie de l'animal, de l'élevage jusqu'au point de vente.



Depuis l'été 2005, l'identification des ovins, ainsi que leurs mouvements sont réglementés à l'échelon européen. L'identification est la même pour tous les pays membres de l'Union Européenne : avant qu'ils ne quittent leur exploitation de naissance, et dans les six mois suivant leur naissance, les animaux reçoivent un seul et unique numéro d'immatriculation apposé sur deux boucles de couleur jaune, une à chaque oreille. De plus, l'enregistrement de la pose des boucles se fait dans le

carnet d'agnelage ou sur une liste des numéros des boucles. Les boucles comportent plusieurs chiffres relatifs à des informations différentes :  
— le code du pays de naissance (FR pour la France)  
— un indicatif de marquage à 6 chiffres correspondant au numéro d'exploitation  
— un numéro d'ordre à 5 chiffres qui permet de faire un rapprochement avec la date de naissance de l'animal.

## En savoir +

**Aptitudes** : chez les ovins, les aptitudes sont les qualités tant maternelles que bouchères (ou laitières) d'une race.

**Chien de berger** : un berger ne peut rien sans son chien. Il l'aide à conduire le troupeau, ramène les animaux récalcitrants dans le rang, surveille que pas un ne manque à l'appel et donne l'alerte en cas de danger. Certaines races sont particulièrement douées, comme le border collie ou le labrit.

**Écoles des bergers** : être berger est un métier. Des formations pointues d'éleveurs ovins en agronomie, zootechnie, pathologie et économie sont dispensées dans différents centres d'enseignement. Des centres de formation professionnelle assurent également un apprentissage au métier de berger.

**Tondeur** : le métier de tondeur consiste à tondre la toison de laine en une seule pièce. Ce spécialiste se déplace d'exploitation en exploitation au moment de la saison de la tonte.

**Cuir** : produit de luxe, le cuir du mouton est fin et souple. Il est utilisé en maroquinerie, en ganterie, ainsi que dans l'industrie de la chaussure et du vêtement.

**Laine** : gonflante, très nerveuse, la laine de mouton a beaucoup de ressort, qualité que ne possède aucun autre textile. Elle est utilisée dans la fabrication de matelas mais aussi comme isolant. Elle remplace avantageusement la laine de verre en isolation phonique et thermique dans les habitations.

## L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES

L'élevage ovin reste souvent le seul moyen de conserver une activité économique dans certaines de nos zones rurales. Il joue également un rôle prépondérant dans la protection de notre environnement et dans l'aménagement du territoire.

Source de revenus, il permet de maintenir le tissu rural et d'assurer le maintien démographique. Sans élevage, certaines campagnes seraient désertiques. De plus, cet élevage valorise notamment les parcelles et ressources fourragères les plus pauvres dans les zones sèches



défavorisées ou de montagne. Il contribue à l'activité agricole et pastorale des régions françaises. Il est la principale source de mise en valeur des terres non labourables et au relief difficile, uniquement valorisables en prairies. Ce qui permet le maintien de la faune et de la flore de nos campagnes. Sur les pourtours de la méditerranée, les troupeaux luttent efficacement contre les incendies : ils débroussaillent les forêts ou les

zones sensibles. L'été, la pratique de la transhumance dans les massifs montagneux permet d'entretenir les prairies d'altitude et donc de prévenir les avalanches en hiver : les troupeaux broutent les pistes de ski et leurs alentours. En rasant l'herbe, ils permettent au manteau neigeux de s'accrocher à l'herbe qui repousse, évitant ainsi le glissement de la neige et diminuant les risques d'avalanches.

## Bon à savoir

La transhumance signifie "au-delà des terres". Elle est pratiquée par les éleveurs lorsque les troupeaux doivent changer de territoire pour se nourrir. C'est le cas des troupeaux qui sont situés dans les montagnes (Alpes, Pyrénées, Massif Central...). Chaque année entre les mois de mai et juin, les troupeaux quittent la plaine pour les alpages. Là haut, jusqu'à l'arrivée de l'automne, surveillés par les bergers et leurs chiens afin d'éviter toute attaque des prédateurs (loup, ours, lynx...), ils pourront brouter l'herbe des sommets. Pendant ce temps, en plaine, l'éleveur prépare l'hiver prochain.

